



BUREAU DU DIRECTEUR
PARLEMENTAIRE DU
BUDGET
OFFICE OF THE
PARLIAMENTARY
BUDGET OFFICER

Perspectives économiques et financières

Octobre 2017

Ottawa, Canada
31 octobre 2017
www.pbo-dpb.gc.ca

Le directeur parlementaire du budget (DPB) est chargé de fournir au Parlement des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires et de promouvoir la transparence et l'imputabilité budgétaires.

Conformément à son mandat législatif, le directeur parlementaire du budget présente ici ses perspectives économiques et financières.

Rédaction du rapport :

Chris Matier, directeur principal

Trevor Shaw, analyste et conseiller économique

Ont contribué à l'analyse :

Nasreddine Ammar, assistant à la recherche

Carleigh Busby, analyste financière

Negash Haile, assistant à la recherche

Jason Jacques, directeur principal

Tim Scholz, analyste et conseiller économique

Avec les commentaires de :

Mostafa Askari, sous-directeur parlementaire du budget

Nancy Beauchamp et Jocelyne Scrim ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour plus de renseignements, prière de s'adresser à pbo-dpb@parl.gc.ca.

Jean-Denis Fréchette

Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Résumé	1
Perspectives économiques	4
Perspectives économiques extérieures	5
Évolution économique récente au Canada	6
Taux d'emploi des Autochtones hors réserve	8
Aperçu de la croissance du PIB réel au Canada	10
Incertitude entourant la projection du PIB nominal établie par le DPB	12
Perspectives économiques du DPB et de l' <i>Énoncé économique de l'automne</i>	14
Perspectives financières	16
Résultats financiers pour 2016-2017	17
Résumé des perspectives financières	19
Perspectives concernant les revenus	21
Perspectives concernant les dépenses	23
Perspectives concernant les cotisations d'AE et le compte des opérations de l'assurance-emploi	25
Infrastructure fédérale	26
Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques	27
Résultats relatifs au solde budgétaire au titre d'autres scénarios économiques	28
Résultats relatifs à la dette fédérale au PIB au titre d'autres scénarios économiques	30
Perspectives financières du DPB et de l' <i>Énoncé économique de l'automne</i>	31
Annexes	32
A : Perspectives économiques détaillées	33
B : Perspectives économiques du DPB et de l' <i>Énoncé économique de l'automne</i>	34
C : Perspectives financières détaillées	35
D : Perspectives financières détaillées (% du PIB)	36
E : Perspectives financières du DPB – octobre 2017 et avril 2017	37
F : Effet sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent du PIB réel	38
G : Effets sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent des prix du PIB	39

H : Effets sur les perspectives financières d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt	40
I : Perspectives financières du DPB et de l' <i>Énoncé économique de l'automne</i>	41
Notes	42

Résumé

L'économie canadienne a évolué à un rythme vigoureux au cours du premier semestre de 2017¹. Nous prévoyons cependant que, au cours du second semestre, la croissance des dépenses à la consommation sera plus modérée et que l'investissement résidentiel continuera de baisser à mesure que les taux d'emprunt augmenteront et que les gains au chapitre du revenu disponible des consommateurs diminueront.

Selon nos prévisions, le rythme de croissance du PIB réel ralentira pour passer de 3,1 % en 2017 à 1,9 % en 2018, puis à 1,8 % en 2019, avant de se stabiliser à 1,7 % par année de 2020 à 2022. La croissance du PIB réel de 2017 à 2022 est légèrement supérieure (0,1 point de pourcentage en moyenne) à nos perspectives d'avril.

L'inflation du PIB (mesure des augmentations de prix à l'échelle de l'économie) devrait ralentir pour passer de 2,4 % en 2017 à 1,8 % en 2018, puis se maintenir à une moyenne de 2,0 % par année. Le PIB nominal, qui est la mesure la plus générale de l'assiette fiscale, devrait augmenter pour passer à une moyenne de 4,1 % par année de 2017 à 2022, ce qui est conforme à nos perspectives d'avril.

Figure 1 du résumé

Perspectives économiques

%	2017	2018	2019	2020-2022
Croissance du PIB réel	3,1	1,9	1,8	1,7
Inflation du PIB	2,4	1,8	2,0	2,1
PIB nominal (milliards de \$)	2 140	2 221	2 306	2 487

Source : Directeur parlementaire du budget.

Comparativement aux perspectives d'avril, le niveau du PIB nominal n'est inférieur, en moyenne, que de 2 milliards de dollars (0,1 %) par année entre 2017 et 2022, les révisions à la baisse des niveaux de prix appliqués au PIB compensant les révisions à la hausse du PIB réel.

Nous supposons que la Banque du Canada maintiendra son taux directeur à 1,0 % jusqu'en janvier 2018. Compte tenu d'une inflation de base stabilisée tout au long de 2018, nous prévoyons que la Banque du Canada augmentera progressivement son taux directeur à raison de 25 points de base chaque trimestre jusqu'à ce que le taux retourne à son niveau neutre (nominal) de 3,0 % d'ici la fin de 2019.

Les perspectives économiques du DPB traduisent une même probabilité, généralement parlant, de tendances à la hausse et à la baisse. Du côté des risques de baisse, nous estimons que le risque le plus important est l'affaiblissement des investissements commerciaux. Du côté des possibilités de hausse, nous sommes d'avis que l'éventualité la plus importante est l'augmentation des dépenses des ménages.

Pour illustrer l'incertitude qui préside à nos prévisions du PIB nominal, nous avons élaboré des intervalles de confiance autour de ces prévisions. Compte tenu de la croissance du PIB nominal selon nos prévisions de base, des intervalles de confiance de 30, 50 et 70 % sont conformes à une croissance moyenne du PIB nominal de $\pm 0,4$, $\pm 0,7$ et $\pm 1,1$ point de pourcentage, respectivement.

En 2016-2017, le déficit budgétaire s'est élevé à 17,8 milliards de dollars (0,9 % du PIB), soit 3,0 milliards de dollars de moins que prévu en avril, les charges de programmes directes ayant été inférieures aux prévisions en raison d'un montant estimatif de 1,8 milliards de dollars non dépensés en investissement dans des projets d'infrastructure.

Figure 2 du résumé Perspectives financières

G\$	Prévision						
	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Revenus budgétaires	293,5	308,2	323,2	335,1	349,1	363,2	377,8
Charges de programmes	287,2	304,4	311,1	318,1	328,6	339,3	349,2
Frais de la dette publique	24,1	24,0	27,5	31,2	34,0	36,5	38,5
Total des charges	311,3	328,4	338,6	349,3	362,6	375,8	387,7
Solde budgétaire	-17,8	-20,2	-15,5	-14,2	-13,6	-12,5	-9,9
Dette fédérale	631,9	652,1	667,5	681,7	695,3	707,8	717,7
% du PIB							
Revenus budgétaires	14,5	14,4	14,6	14,5	14,6	14,6	14,6
Charges de programmes	14,2	14,2	14,0	13,8	13,7	13,6	13,5
Frais de la dette publique	1,2	1,1	1,2	1,4	1,4	1,5	1,5
Total des charges	15,4	15,3	15,2	15,2	15,1	15,1	15,0
Solde budgétaire	-0,9	-0,9	-0,7	-0,6	-0,6	-0,5	-0,4
Dette fédérale	31,2	30,5	30,1	29,6	29,0	28,5	27,8

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Pour l'exercice 2017-2018 en cours, nous prévoyons un déficit budgétaire de 20,2 milliards de dollars (0,9 % du PIB). Nous nous attendons ensuite à ce que ce déficit diminue graduellement pour s'établir à 9,9 milliards de dollars (0,4 % du PIB) en 2022-2023. La baisse des charges de programmes directes explique la majeure partie de la réduction du déficit budgétaire à l'horizon des projections.

Pour la période de 2017-2018 à 2021-2022, nous prévoyons, en moyenne, des déficits budgétaires inférieurs de 2,2 milliards de dollars à nos perspectives d'avril.

Selon nos prévisions, les revenus seront légèrement plus élevés. Comme les revenus découlant de l'impôt sur le revenu des sociétés sont restés solides durant une longue période de faible profitabilité des entreprises, nous avons corrigé à la hausse nos prévisions à moyen terme au titre de cet impôt.

Les dépenses prévues sont légèrement inférieures aux perspectives d'avril. Cela est conforme au plan à moyen terme du gouvernement concernant la diminution des dépenses de programmes directes. Comparativement aux perspectives d'avril, à moyen terme, nous prévoyons moins de bénéficiaires et des paiements moyens inférieurs quant aux prestations pour les personnes âgées et aux prestations d'assurance-emploi.

Dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à rétablir l'équilibre budgétaire et à ramener le ratio dette-PIB à 31,0 % d'ici 2020-2021. Compte tenu des prévisions de mesures fiscales et de dépenses actuelles, nous prévoyons que le ratio dette-PIB fédéral sera de 29,0 % en 2020-2021, soit 2,0 points de pourcentage du PIB de moins que l'objectif. Le plan financier actuel du gouvernement lui permet donc d'atteindre son but à moyen terme à cet égard.

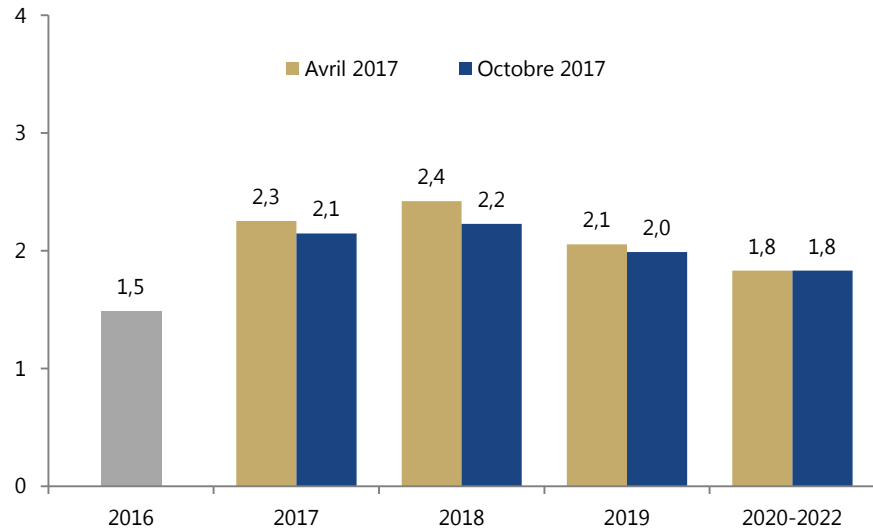
Compte tenu des scénarios envisageables sur le plan économique et dans l'hypothèse d'un statu quo politique, il est peu probable que le budget soit rééquilibré ou en situation excédentaire à moyen terme. Selon nos estimations, il y a environ 10 % de chances que le budget soit rééquilibré ou en situation excédentaire en 2019-2020. La probabilité passe à 15 % en 2020-2021 et à 30 % en 2022-2023.

Cependant, il est probable que le ratio dette-PIB fédéral sera inférieur à l'objectif de 31,0 % entre 2017-2018 et 2022-2023. Selon nos estimations, il y a environ 75 % de chances que ce ratio soit inférieur à l'objectif en 2020-2021.

Perspectives économiques

Figure 1 Perspectives économiques extérieures

Croissance du PIB réel des États-Unis, %



Sources : Bureau of Economic Analysis et directeur parlementaire du budget.

Selon *Perspectives de l'économie mondiale*, document publié en octobre 2017 par le Fonds monétaire international (FMI), le rétablissement global se poursuit à un rythme plus rapide. Le FMI a relevé ses prévisions de croissance mondiale et estime que l'activité économique s'accéléra dans tous les groupes de pays, à l'exception du Moyen-Orient².

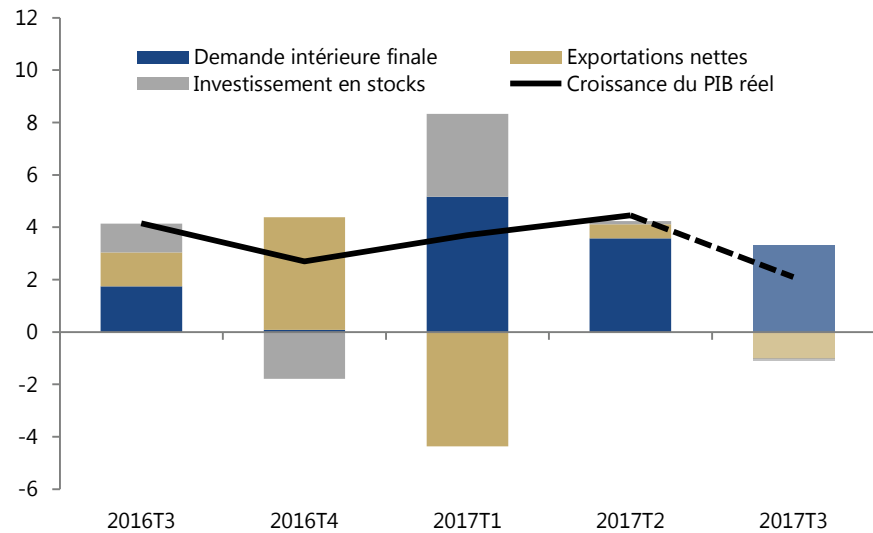
Selon nos prévisions, la croissance du PIB réel des États-Unis remontera à 2,1 % en 2017 et à 2,2 % en 2018³. La croissance devrait se modérer à moyen terme chez nos voisins, pour finalement s'aligner sur les estimations externes de sa potentialité⁴. Nous prévoyons que l'augmentation des dépenses gouvernementales et de l'investissement résidentiel présidera à ce relèvement. Nous avons revu à la baisse nos prévisions de croissance de 2017 à 2019 compte tenu des révisions historiques et de la baisse des prévisions relatives aux mesures de relance budgétaires.

Nous continuons de supposer que la Réserve fédérale augmentera progressivement, mais systématiquement, son taux directeur. Nous nous attendons à ce qu'elle relève son taux directeur de 25 points de base en décembre et jusqu'au milieu de 2020, pour le maintenir à 3,0 % par la suite.

Compte tenu des cours récents des contrats à terme, nous prévoyons que le prix du pétrole WTI augmentera pour passer à environ 52 \$US le baril d'ici la fin de 2022, soit 3 \$US de moins que nos perspectives d'avril. Mais nous avons revu à la hausse nos prévisions du prix des matières premières non énergétiques, ce qui donne lieu à un profil plus élevé pour l'indice des prix des marchandises de la Banque du Canada pour le moyen terme.

Figure 2 Évolution économique récente au Canada

Contributions à la croissance du PIB réel, points de pourcentage



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Stimulée par de fortes dépenses de consommation et une reprise des investissements commerciaux, l'économie canadienne a évolué à un rythme vigoureux au cours du premier semestre de 2017. Au cours du premier trimestre, la croissance du PIB réel a été conforme à nos perspectives d'avril, mais le deuxième trimestre a dépassé les espérances en affichant une croissance supérieure aux prévisions des dépenses de consommation, des exportations et des investissements dans les stocks.

Compte tenu des dernières données mensuelles, nous prévoyons que la croissance du PIB réel ralentira pour passer à 2,1 % au cours du troisième trimestre à mesure que les exportations nettes diminueront et que la croissance des dépenses de consommation se modérera.

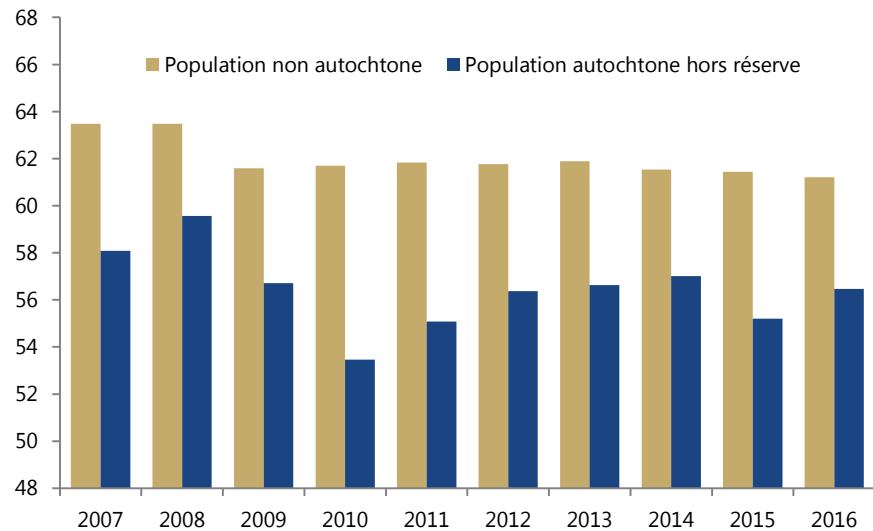
Les solides résultats économiques et la faiblesse actuelle de l'inflation ont incité la Banque du Canada à augmenter son taux directeur de 25 points de base en juillet, et de nouveau en septembre⁵. Depuis novembre 2016, tous les indices de référence de la Banque du Canada pour mesurer l'inflation fondamentale sont restés inférieurs à l'objectif de 2 % d'inflation.

Le coût salarial unitaire (soit la rémunération horaire d'un employé par rapport à la production par heure de travail) n'a pour ainsi dire pas changé au cours du premier trimestre de 2017, mais il a diminué au cours du deuxième trimestre. Comme les augmentations de salaire n'ont pas suivi le rythme des gains de productivité au cours des quatre derniers trimestres, les coûts salariaux unitaires ont baissé de 0,6 % au-dessous du niveau de l'année précédente.

Les gains mensuels en emploi se sont élevés en moyenne à 24 300 entre avril et septembre, pour la plupart attribuables à une augmentation du travail autonome et de l'embauche dans le secteur public. Le taux de chômage a affiché une tendance à la baisse pour passer de 6,7 % en mars à 6,2 % en septembre. Cependant, cette baisse traduit surtout une diminution de la participation au marché du travail.

Figure 3 Taux d'emploi des Autochtones hors réserve

Taux d'emploi (15 ans et plus), %



Source : Statistique Canada.

Note : Selon Statistique Canada, les Autochtones (hors réserve) sont « les personnes ayant déclaré être Autochtones, soit Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, ou les personnes ayant déclaré appartenir à l'un de ces groupes. Les personnes vivant dans les réserves et établissements autochtones dans les provinces et celles vivant dans les territoires sont exclues du champ de l'enquête [sur la population active]⁶ ».

Selon les calculs du DPB, le taux d'emploi au Canada s'est maintenu à son taux tendanciel en 2016, mais, dans certains segments de la population, la main-d'œuvre reste sous-utilisée. Une analyse récente de Statistique Canada souligne que « [p]ar rapport aux non-Autochtones, les Autochtones [hors réserve] du Canada affichent généralement des taux plus faibles d'activité et d'emploi ainsi qu'un taux de chômage plus élevé⁷ ».

En 2016, le taux d'emploi des Autochtones hors réserve était de 4,7 points de pourcentage inférieur à celui des non-Autochtones (56,5 % contre 61,2 %). Il faut ajouter que l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre est sous-estimée par ces taux agrégés étant donné la structure démographique plus jeune de la population autochtone hors réserve.

Le facteur le plus important de cet écart (60 % du total) est la disparité observée dans le groupe des hommes d'âge mûr (25 à 54 ans). En 2016, le taux d'emploi des hommes autochtones d'âge mûr était de 71,8 %, bien en-deçà des 85,4 % de leurs homologues non autochtones. Cela dit, les taux d'emploi des hommes et des femmes plus âgés (55 ans et plus) étaient semblables dans les populations autochtones hors réserve et dans les populations non autochtones⁸.

Si les taux d'emploi avaient été équivalents chez les Autochtones hors réserve et chez leurs homologues non autochtones, le taux d'emploi des Autochtones hors réserve aurait été, en 2016, supérieur de 8,2 points de pourcentage (75 000 emplois).

Tableau 1 Aperçu de la croissance du PIB réel au Canada

Contributions à la croissance du PIB réel, points de pourcentage

	2016	Prévision			
		2017	2018	2019	2020-2022
Consommation	1,4	2,1	1,3	0,8	0,9
Logement	0,2	0,2	-0,2	-0,1	0,0
Investissement des entreprises	-1,0	0,2	0,9	0,9	0,5
Dépenses publiques	0,5	0,4	0,4	0,0	0,2
Exportations	0,4	0,8	1,1	1,1	0,8
Importations	0,2	-1,2	-0,9	-0,8	-0,8
Investissement en stocks	-0,3	0,5	-0,7	0,0	0,1
Croissance du PIB réel	1,5	3,1	1,9	1,8	1,7
<i>Autres indicateurs, %</i>					
Croissance du PIB potentiel	1,4	1,2	1,5	1,8	1,9
Écart de production	-1,2	0,6	1,0	1,0	0,6

Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

La performance de l'économie canadienne au cours du premier semestre de 2017 constitue un moteur de croissance important pour toute l'année. Cependant, au début du second semestre, nous prévoyons que la croissance des dépenses de consommation sera modérée et que l'investissement résidentiel continuera de baisser à mesure que les taux d'emprunt augmenteront et que les gains au chapitre des revenus disponibles diminueront.

Nous nous attendons à ce que les mesures financières annoncées par le gouvernement fédéral stimulent l'activité économique au cours du second semestre de 2017 et durant l'année 2018, en même temps que les exportations et les investissements commerciaux prendront de l'élan. Par ailleurs, les investissements commerciaux et les exportations sont censés apporter un soutien essentiel à mesure que le secteur des ménages et celui du logement s'ajusteront à moyen terme. Nous prévoyons un ralentissement de la croissance du PIB réel, qui passera de 3,1 % en 2017 à 1,7 % entre 2020 et 2022 (voir l'annexe A)⁹.

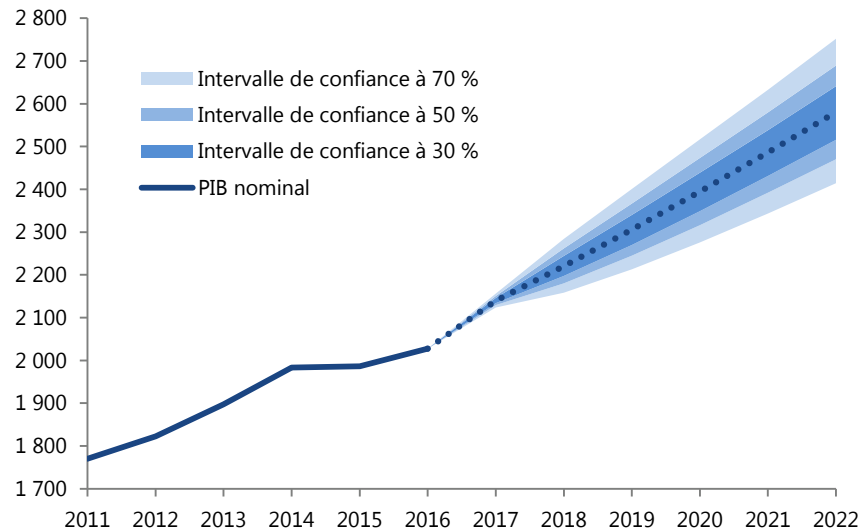
Après être demeurée en-deçà des prévisions du DPB concernant le PIB potentiel depuis la fin de 2008, l'économie canadienne est passée au-dessus de ce seuil au cours du second semestre de 2017 et elle devrait rester à ce niveau jusqu'en 2022. Cependant, ce dépassement traduit un ralentissement temporaire de la croissance du PIB potentiel en 2016 et 2017, principalement en raison des fortes baisses enregistrées dans les investissements commerciaux en 2015 et 2016. Nous prévoyons une hausse de la croissance du PIB potentiel, qui passera de 1,2 % en 2017 à 1,9 % en 2022. Cette relance

est attribuable à la croissance de la productivité de la main-d'œuvre, qui découle elle-même d'un rétablissement attendu des investissements commerciaux¹⁰.

Nous supposons que la Banque du Canada maintiendra son taux directeur à 1,0 % jusqu'en janvier 2018. À mesure que l'inflation de base continuera de se consolider tout au long de 2018, nous prévoyons que la Banque du Canada augmentera progressivement son taux directeur de 25 points de base par trimestre, jusqu'à ce que le taux retrouve son niveau neutre (nominal) de 3,0 % d'ici la fin de 2019.

Figure 4 Incertitude entourant la projection du PIB nominal établie par le DPB

PIB nominal, G\$



Sources : Statistique Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : La période de projection s'étend de 2017 à 2022.

Tandis que la croissance du PIB réel au cours du second semestre de 2017 s'est révélée nettement plus élevée que nos perspectives d'avril, la surprise est venue du ralentissement de l'inflation du PIB. En conséquence, le niveau estimatif du PIB nominal durant cette période a été conforme à nos perspectives d'avril (corrigées en fonction des révisions historiques).

Pour la période de 2017 à 2022, nous prévoyons une croissance moyenne du PIB nominal de 4,1 % par année, tandis que la croissance du PIB réel devrait tourner autour de 2,0 % et l'inflation du PIB, autour de 2,1 %. Après correction en fonction des révisions historiques, le niveau du PIB nominal est, en moyenne, de seulement 2 milliards de dollars (0,1 %) de moins par année, entre 2017 et 2022, que ce que nous avons prévu dans nos perspectives d'avril.

Les perspectives économiques du DPB traduisent l'idée que les tendances éventuelles à la hausse et à la baisse sont tout aussi probables les unes que les autres, généralement parlant. Par ailleurs, pour illustrer l'incertitude qui préside à nos prévisions du PIB nominal, nous avons élaboré un tableau en éventail indiquant des intervalles de confiance¹¹ en fonction d'erreurs prévisionnelles antérieures¹².

Du côté des risques de ralentissement, nous estimons que le risque le plus important est l'affaiblissement des investissements commerciaux. La situation devrait rester favorable à une relance à cet égard, mais l'incertitude

croissante ou la baisse de confiance pourraient entraver l'expansion de la capacité des entreprises.

Du côté des possibilités de hausse, nous sommes d'avis que l'éventualité la plus importante est l'augmentation des dépenses des ménages. Nous nous attendons à ce que les dépenses des ménages se modèrent à moyen terme, mais les ménages pourraient se montrer moins prudents et les dépenses pourraient rester élevées, malgré des niveaux d'endettement importants.

Tableau 2 Perspectives économiques du DPB et de l'Énoncé économique de l'automne

PIB nominal, G\$	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DPB – octobre 2017	2 140	2 221	2 306	2 395	2 486	2 580
Énoncé économique de l'automne	2 140	2 226	2 302	2 388	2 473	2 568
Différence	0	-5	4	7	13	12
Croissance du PIB réel (%)	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DPB – octobre 2017	3,1	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7
Énoncé économique de l'automne	3,1	2,1	1,6	1,7	1,7	1,8
Différence	0,0	-0,2	0,2	0,1	0,0	-0,1
Inflation du PIB (%)	2017	2018	2019	2020	2021	2022
DPB – octobre 2017	2,4	1,8	2,0	2,0	2,1	2,1
Énoncé économique de l'automne	2,4	1,8	1,8	2,0	1,9	1,9
Différence	0,0	0,0	0,2	0,0	0,2	0,2

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Dans son évaluation des perspectives économiques du budget de 2017, le DPB a indiqué aux parlementaires que selon les projections du secteur privé, il y avait un risque à la hausse du PIB nominal. Nous avons d'ailleurs fait remarquer que le DPB prévoyait une augmentation du PIB nominal de 34 milliards de dollars annuellement, en moyenne, pour la période de 2017 à 2021 comparativement aux prévisions du secteur privé concernant le budget de 2017.

L'Énoncé économique de l'automne montre que par rapport au budget de 2017, les prévisions du secteur privé concernant le PIB nominal ont été revues à la hausse de 30 milliards de dollars par année, en moyenne, pour la période de 2017 à 2021, ce qui va dans le sens de l'évaluation des risques faite précédemment par le DPB. Cette révision à la hausse rapproche les perspectives du secteur privé concernant le PIB nominal des projections du DPB.

Par rapport à l'Énoncé économique de l'automne, les niveaux du PIB nominal projetés par le DPB affichent une hausse de 5 milliards de dollars (0,2 %) annuellement, en moyenne, pour la période de 2017 à 2022, ce qui reflète une augmentation de l'inflation prévue du PIB (de 2,1 % contre 2,0 % annuellement, en moyenne, de 2017 à 2022).

Tout compte fait, les perspectives de croissance du PIB réel établies par le DPB, qui sont de 2,0 % en moyenne pour la période allant de 2017 à 2022, concordent avec l'Énoncé économique de l'automne.

L'annexe B présente une comparaison entre les perspectives économiques actuelles du DPB et l'*Énoncé économique de l'automne*.

Perspectives financières

Tableau 3 Résultats financiers pour 2016-2017

G\$	Réel	DPB Avril 2017	Différence
Revenus			
Impôt sur le revenu des particuliers	143,7	142,0	1,7
Impôt sur le revenu des sociétés	42,2	44,6	-2,4
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,1	7,0	0,1
Taxes et droits d'accise	51,3	51,6	-0,3
Cotisations d'assurance-emploi	22,1	23,1	-1,0
Autres revenus	27,1	28,7	-1,7
Total des revenus	293,5	297,1	-3,6
Charges de programmes			
Principaux transferts aux particuliers	90,9	91,1	-0,2
Principaux transferts aux autres administrations	68,7	68,6	0,1
Charges de programmes directes	127,6	134,3	-6,7
Total des charges de programmes	287,2	294,0	-6,8
Frais de la dette publique	24,1	23,9	0,2
Charges totales	311,3	317,9	-6,6
Solde budgétaire	-17,8	-20,7	3,0

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Dans nos prévisions d'avril 2017, nous prévoyions un déficit budgétaire de 20,7 milliards de dollars en 2016-2017. Le déficit effectif s'est élevé à 17,8 milliards de dollars, soit 3,0 milliards de dollars de moins que prévu selon nos estimations. Les revenus et les charges de programmes ont été inférieurs aux prévisions, respectivement de 3,6 milliards de dollars (1,2 %) et de 6,8 milliards de dollars (2,1 %).

Les revenus ont été moindres surtout parce que les recettes fiscales tirées de l'impôt sur les sociétés ont été inférieures à ce que nous avons prévu à la fin de 2016-2017, tout comme les revenus du programme de l'assurance-emploi. D'autres revenus ont été inférieurs d'environ 1,7 milliard de dollars par rapport aux perspectives d'avril.

Les charges de programmes ont été inférieures de 6,8 milliards de dollars aux prévisions, surtout en raison de la baisse des dépenses directes attribuable à un retard de mise en œuvre du financement fédéral de projets d'infrastructure. Il y a eu également des ajustements comptables de fin d'année plus modestes que prévu dans les éléments des charges de programmes directes relatifs au fonctionnement et aux immobilisations en 2016-2017.

Dans le budget de 2017, le gouvernement a estimé un déficit de 23,0 milliards de dollars pour 2016-2017. Les prévisions du DPB concernant le solde budgétaire en 2016-2017 étaient plus proches du résultat effectif, que les prévisions du budget 2017, mais les prévisions du budget de 2017 concernant les revenus et les charges de programmes étaient plus proches du résultat effectif que ne l'étaient les prévisions du DPB.

Tableau 4 **Résumé des perspectives financières**

G\$	Prévision						
	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Revenus budgétaires	293,5	308,2	323,2	335,1	349,1	363,2	377,8
Charges de programmes	287,2	304,4	311,1	318,1	328,6	339,3	349,2
Frais de la dette publique	24,1	24,0	27,5	31,2	34,0	36,5	38,5
Total des charges	311,3	328,4	338,6	349,3	362,6	375,8	387,7
Solde budgétaire	-17,8	-20,2	-15,5	-14,2	-13,6	-12,5	-9,9
Dette fédérale	631,9	652,1	667,5	681,7	695,3	707,8	717,7
% du PIB							
Revenus budgétaires	14,5	14,4	14,6	14,5	14,6	14,6	14,6
Charges de programmes	14,2	14,2	14,0	13,8	13,7	13,6	13,5
Frais de la dette publique	1,2	1,1	1,2	1,4	1,4	1,5	1,5
Total des charges	15,4	15,3	15,2	15,2	15,1	15,1	15,0
Solde budgétaire	-0,9	-0,9	-0,7	-0,6	-0,6	-0,5	-0,4
Dette fédérale	31,2	30,5	30,1	29,6	29,0	28,5	27,8

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Nos perspectives concernant le solde budgétaire se sont améliorées par rapport à nos projections d'avril. Nous prévoyons des déficits budgétaires inférieurs en moyenne de 2,2 milliards de dollars entre 2017-2018 et 2021-2022.

Pour l'exercice en cours, nous estimons que le déficit budgétaire augmentera pour passer de 17,8 milliards de dollars en 2016-2017 à 20,2 milliards de dollars en 2017-2018. L'intention du gouvernement d'augmenter les charges de programmes directes est la principale raison de cette augmentation de nos prévisions concernant le déficit. Selon nos estimations, les charges de programmes directes augmenteront de 8,2 % en 2017-2018. Cette forte augmentation est en partie attribuable à l'impact de la baisse des ajustements comptables ponctuels qui ont entraîné la suppression des totaux des charges de programmes directes en 2016-2017.

Au-delà de 2017-2018, nous nous attendons à ce que les déficits budgétaires diminuent jusqu'en 2022-2023. Le DPB estime que les revenus augmenteront plus rapidement que le PIB nominal jusqu'en 2022-2023, mais que les dépenses augmenteront plus lentement. Le gouvernement prévoit une augmentation modeste de 1,2 % par année des charges de programmes directes, ce qui est inférieur à nos prévisions concernant le taux d'inflation. La baisse des charges de programmes directes explique la majeure partie de la réduction du déficit budgétaire à l'horizon des projections.

Les annexes C et D proposent un résumé détaillé des perspectives financières, tandis que l'annexe E fournit une comparaison avec nos perspectives d'avril 2017.

Tableau 5 Perspectives concernant les revenus

G\$	Prévision						
	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Impôts sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	143,7	150,8	161,1	169,3	176,6	184,3	192,4
Impôt sur le revenu des sociétés	42,2	44,0	43,8	44,4	46,4	48,6	50,7
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,1	7,8	7,7	7,9	8,2	8,5	8,8
Impôt total sur le revenu	193,0	202,7	212,6	221,7	231,1	241,4	251,9
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	34,4	35,6	37,1	38,4	39,7	41,3	42,8
Droits de douane à l'importation	5,5	5,9	5,7	5,9	6,1	6,4	6,6
Autres taxes et droits d'accise	11,5	11,8	12,0	12,1	12,4	12,5	12,5
Total des taxes et droits d'accise	51,3	53,3	54,8	56,3	58,2	60,2	61,9
Cotisations d'AE	22,1	21,4	23,2	24,0	24,8	25,6	26,6
Autres revenus	27,1	30,8	32,5	33,1	34,9	36,0	37,4
Total des revenus budgétaires	293,5	308,2	323,2	335,1	349,1	363,2	377,8

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

En 2016-2017, les revenus se sont élevés à 293,5 milliards de dollars, soit 14,5 % du PIB. Jusqu'ici, les données économiques et financières concernant 2017-2018 donnent à penser que les recettes fiscales découlant de l'impôt sur le revenu des particuliers pourraient ne pas suivre le rythme de croissance des revenus des ménages cette année, ce qui entraînera une croissance relativement lente selon nos estimations du total des revenus en 2017-2018 (14,4 % du PIB). À moyen terme, nous prévoyons que les revenus progresseront plus rapidement que le PIB nominal pour atteindre 377,8 milliards de dollars en 2022-2023 (14,6 % du PIB).

Comparativement à nos prévisions d'avril, nos prévisions actuelles sont légèrement supérieures pour la période de 2017-2018 à 2020-2021 et un peu moindres pour 2021-2022, surtout en raison de nouvelles données prévisionnelles concernant l'impôt sur les sociétés et d'autres sources de revenus.

Nous prévoyons, à moyen terme, que les revenus découlant de l'impôt sur les sociétés seront supérieurs à nos perspectives d'avril¹³. Ces revenus sont restés élevés malgré une longue période de faible profitabilité des entreprises. Nous avons donc relevé nos prévisions à moyen terme d'une moyenne de 0,6 milliard de dollars par année à mesure que les profits des entreprises augmenteront dans ce délai. Ces chiffres tiennent compte de la proposition récente du gouvernement de réduire le taux d'imposition des petites entreprises.

Nos projections concernant les autres revenus ont été revues à la baisse par rapport à avril dernier. Cette correction tient essentiellement à une diminution des revenus prévus pour la Corporation commerciale canadienne, à partir de 2019-2020, laquelle sera compensée, en partie, par une hausse des revenus d'intérêts fédéraux.

Tableau 6 Perspectives concernant les dépenses

G\$	Prévision						
	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Transferts aux personnes							
Prestations aux aînés	48,2	50,4	53,4	56,5	59,9	63,3	66,9
Prestations d'AE	20,7	21,6	21,7	22,6	23,4	24,2	24,9
Prestations pour enfants	22,1	24,0	24,3	24,4	24,9	26,1	27,0
Total	90,9	96,0	99,4	103,5	108,1	113,6	118,8
Transferts aux autres administrations	68,7	70,5	72,8	75,6	78,8	81,8	84,4
Charges de programmes directes	127,6	138,0	138,9	139,0	141,7	143,9	146,1
Frais de la dette publique	24,1	24,0	27,5	31,2	34,0	36,5	38,5
Total des dépenses	311,3	328,4	338,6	349,3	362,6	375,8	387,7

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

En 2016-2017, les dépenses se sont élevées au total à 311,3 milliards de dollars, soit 15,4 % du PIB.

En 2017-2018, nous prévoyons une augmentation des dépenses fédérales de 17,2 milliards de dollars sur douze mois, essentiellement en raison de l'augmentation des charges de programmes directes prévues par le gouvernement, notamment pour les projets d'infrastructure, et des répercussions de facteurs ponctuels en 2016-2017. Le DPB suppose que les transferts de fonds fédéraux d'infrastructure à d'autres administrations atteindront 90 % des niveaux prévus pour 2017-2018, malgré des retards prolongés au cours de l'exercice 2016-2017. Nos prévisions sont fonction des nouvelles charges de programmes directes annoncées dans *l'Énoncé économique de l'automne*.

Les dépenses relatives aux principaux transferts aux particuliers augmentent généralement en fonction de l'inflation et du nombre de bénéficiaires de chaque programme. Nous prévoyons également que les allocations pour enfants seront plus élevées que selon nos perspectives d'avril d'environ 1,4 milliard de dollars par année. La majeure partie de l'augmentation s'explique par la décision du gouvernement d'accélérer l'indexation des prestations sur l'inflation, dans *l'Énoncé économique de l'automne*. Comparativement à nos perspectives d'avril, nous prévoyons que les prestations versées aux personnes âgées et les prestations d'assurance-emploi seront inférieures, respectivement, de 700 et 200 millions de dollars par année. Les prestations maximales de SV et de SRG seront moins élevées (en raison d'une inflation plus faible à court terme), et les prestataires de l'assurance-emploi seront moins nombreux que ce que nous avons prévu en avril.

Nous prévoyons que les principaux transferts aux autres administrations augmenteront à peu près en fonction du PIB nominal. Les transferts pour les soins à domicile et la santé mentale, annoncés dans le budget de 2017, figurent désormais parmi les principaux transferts aux autres administrations et ne sont donc plus considérés comme des dépenses de programmes directes.

Nos prévisions concernant les frais de la dette publique n'ont pas changé pour l'essentiel.

Tableau 7 Perspectives concernant les cotisations d'AE et le compte des opérations de l'assurance-emploi

G\$	Prévision						
	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Revenus							
Cotisations d'assurance-emploi	22,1	21,4	23,2	24,0	24,8	25,6	26,6
Cotisations des employés fédéraux	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Total	22,5	21,9	23,7	24,4	25,2	26,0	27,0
Dépenses							
Prestations	20,7	21,7	21,8	22,6	23,4	24,3	24,9
Frais d'administration	1,8	1,9	2,0	2,0	2,0	2,1	2,2
Total	22,5	23,5	23,7	24,6	25,4	26,3	27,1
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Solde annuel	0,7	-1,8	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Solde cumulatif	2,5	0,7	0,5	0,4	0,2	0,0	-0,2
	Légiféré			Prévision			
(par tranche de 100 \$ de rémunération assurable)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Taux de cotisation (DPB)	1,88	1,63	1,66	1,65	1,65	1,65	1,65
Taux de cotisation (l'actuaire en chef)	1,88	1,63	1,66	1,66	1,66	1,66	1,66

Sources : Bureau de l'actuaire en chef; Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

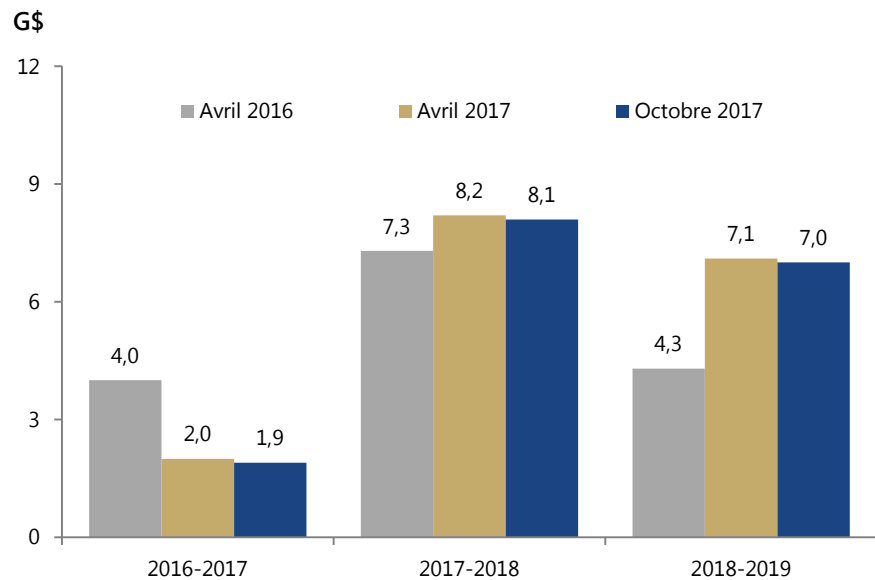
Les recettes et les dépenses du programme d'assurance-emploi (AE) sont regroupées et gérées dans le compte de gestion de l'AE.

À partir de 2017, les taux de cotisation à l'AE seront fixés chaque année de façon à ce que juste assez de revenus soient produits pour équilibrer le compte de gestion sur une période de sept ans. À la fin de 2016, il s'était accumulé dans le compte de gestion de l'AE un excédent de 2,5 milliards de dollars. Selon la loi, il faut fixer un taux d'équilibre de façon que cet excédent soit épuisé d'ici les sept prochaines années.

Le taux de cotisation à l'AE est actuellement de 1,63 \$ (par 100 \$ de gains assurables). Le DPB estime que le taux d'équilibre devrait être de 1,65 \$ de 2018 à 2024.

Nos prévisions tiennent compte des modifications apportées récemment au programme de l'AE. Le budget de 2017 prévoyait environ 400 millions de dollars par année de prestations supplémentaires. En juin 2017, le gouvernement a annoncé un supplément de 260 millions de dollars sur trois ans pour l'industrie forestière. Dans l'ensemble, ces changements correspondent à une augmentation de 0,03 \$ du taux de cotisation dans nos prévisions.

Figure 5 Infrastructure fédérale



Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

En 2016, le gouvernement a annoncé un financement supplémentaire de 36 milliards de dollars pour le transport en commun et pour l'infrastructure verte et sociale, que nous avons intégré dans nos perspectives économiques et financières. Depuis cette annonce, nous avons fait le suivi de la mise en œuvre de ce financement en tenant compte des données financières relatives aux projets et aux activités ministérielles, des plans budgétaires infranationaux et des statistiques macroéconomiques.

L'exercice 2016-2017 a été la première année du plan d'infrastructure du gouvernement, qui avait prévu d'y investir 3,7 milliards de dollars en nouveaux fonds. Selon nos estimations, le gouvernement a effectivement investi environ 1,9 milliard de dollars, et 1,8 milliards n'ont pas été engagés.

À l'échelle macroéconomique, le total des investissements gouvernementaux (investissements regroupés du gouvernement fédéral, des provinces et des municipalités) en 2016-2017 a été inférieur de 4,1 milliards de dollars à ce que nous avions prévu en avril 2016. Environ la moitié de ce chiffre est attribuable aux fonds fédéraux inutilisés qui avaient été prévus pour les infrastructures.

Nous supposons que les fonds non dépensés le seront progressivement en sus des sommes prévues au budget de 2017-2018 à 2019-2020. Si le gouvernement applique intégralement son plan de dépenses d'infrastructure d'ici 2019-2020, nous prévoyons que les investissements du gouvernement augmenteront de 4,9 % par année, en moyenne, jusqu'à la fin de 2019-2020.

Tableau 8 Sensibilité du solde budgétaire aux chocs économiques

G\$	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Diminution de un pour cent du PIB réel	-3,9	-3,1	-3,1	-3,1	-3,2
Diminution de un pour cent du niveau de prix du PIB	-1,2	-2,4	-2,5	-2,5	-2,6
Augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt	-0,1	-0,9	-1,2	-1,3	-1,4

Source : Directeur parlementaire du budget.

Trois indicateurs économiques principaux déterminent nos prévisions financières d'ensemble pour le gouvernement fédéral : la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt. Compte tenu de la façon dont le ministère des Finances Canada aborde l'évaluation de la sensibilité financière, nous avons fait une estimation de l'impact de trois chocs économiques principaux sur nos perspectives financières :

- i. une baisse permanente de 1 % du PIB réel, attribuable également à une baisse de la productivité et à une baisse de l'emploi;
- ii. une baisse permanente de 1 % des niveaux de prix appliqués au PIB, à supposer que l'indice des prix à la consommation suive la baisse des niveaux de prix appliqués au PIB;
- iii. une augmentation permanente de 1 point de pourcentage (100 points de base) de tous les taux d'intérêt.

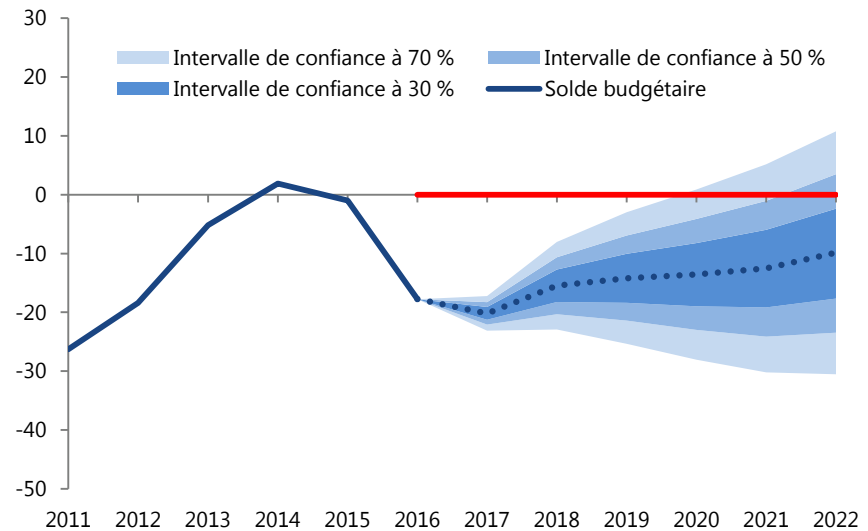
Pour évaluer la sensibilité, nous avons supposé que les modifications du PIB nominal seront proportionnelles dans les éléments des revenus et des dépenses. Il faut aussi rappeler que ces chocs économiques illustrent et simplifient un système à la fois complexe et endogène. Ces estimations doivent donc être considérées comme une règle empirique stylisée.

Voir les annexes F à H pour un aperçu des répercussions sur les catégories de revenus et de dépenses.

Figure 6

Résultats relatifs au solde budgétaire au titre d'autres scénarios économiques

Solde budgétaire, G\$



Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées pour chaque exercice; 2011 fait référence à l'exercice 2011-2012. La période de projection s'étend de l'exercice 2017-2018 à celui de 2022-2023. La ligne rouge correspond à un budget équilibré.

Pour illustrer les répercussions financières de l'incertitude attachée à nos perspectives économiques, nous avons, à l'aide de nos chiffres sur la sensibilité financière, réparti les scénarios économiques en éléments budgétaires et élaboré des tableaux en éventail comprenant des intervalles de confiance par rapport aux prévisions budgétaires de base¹⁴. Les répartitions qui en résultent peuvent servir à estimer la probabilité de divers résultats financiers.

Ces tableaux et répartitions comportent une limite importante en ce qu'ils traduisent seulement l'incertitude attachée à nos perspectives économiques. Ils ne traduisent pas l'incertitude attachée à la conversion des prévisions économiques en prévisions financières, aux mesures financières discrétionnaires en réaction à différents résultats économiques, ou aux risques non économiques (comme les dépenses associées aux responsabilités juridiques).

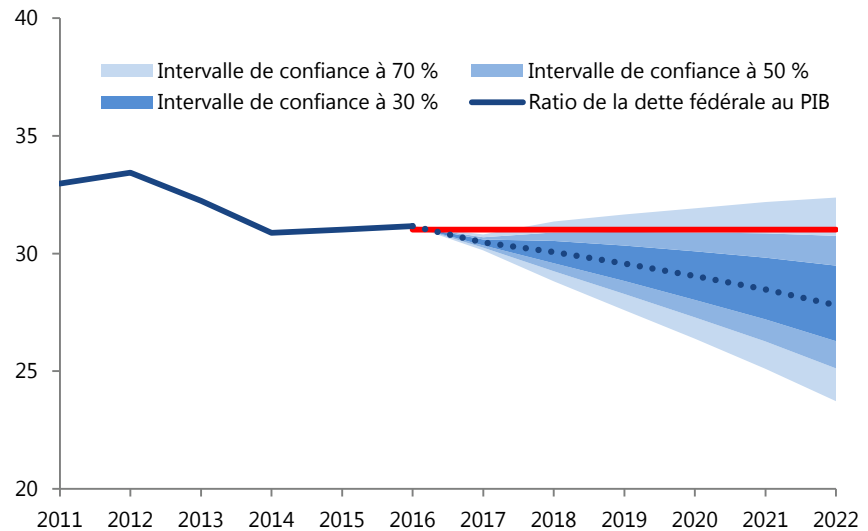
Compte tenu des scénarios susceptibles d'être associés à nos perspectives économiques et dans l'hypothèse d'un statu quo politique, il est peu probable que le budget soit équilibré ou excédentaire à moyen terme¹⁵. Selon nos estimations, la probabilité que le budget soit équilibré ou excédentaire entre 2017-2018 et 2018-2019 est effectivement nulle.

Cependant, nous estimons que, en 2019-2020, il y a environ 10 % de chances que le budget soit équilibré ou excédentaire. La probabilité passe à 15 % en 2020-2021 et à 30 % en 2022-2023.

Figure 7

Résultats relatifs à la dette fédérale au PIB au titre d'autres scénarios économiques

Dette fédérale, % du PIB nominal



Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Note : Les séries sont présentées pour chaque exercice; 2011 fait référence à l'exercice 2011-2012. La période de projection s'étend de l'exercice 2017-2018 à celui de 2022-2023. La ligne rouge correspond à la cible du ratio de la dette fédérale au PIB en 2020-2021.

Compte tenu des scénarios susceptibles d'être associés à nos perspectives économiques et dans l'hypothèse d'un statu quo politique, nous estimons qu'un intervalle de confiance de 70 % pour le ratio dette-PIB fédéral en 2022-2023 serait d'environ 9 points de pourcentage. Cela représente approximativement $\pm 4,5$ points de pourcentage comparativement au ratio dette-PIB fédéral de base que nous prévoyons pour 2022-2023.

Comme on l'a vu, dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à réduire le ratio dette-PIB fédéral pour le ramener à 31,0 % sur une période de cinq ans se terminant en 2020-2021.

Compte tenu des scénarios susceptibles d'être associés à nos perspectives économiques et dans l'hypothèse d'un statu quo politique, il est probable que le ratio dette-PIB fédéral sera inférieur à l'objectif des 31,0 % entre 2017-2018 et 2022-2023.

Selon nos estimations, en 2017-2018, il y a environ 95 % de chances que le ratio dette-PIB fédéral reste inférieur à l'objectif fixé. Cette probabilité passe à 75 % pour 2018-2019 et 2019-2020. D'ici 2020-2021, nous estimons qu'il y a 75 % de chances que le ratio reste inférieur à l'objectif.

Tableau 9 Perspectives financières du DPB et de l'Énoncé économique de l'automne

	Prévision						
	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Solde budgétaire (G\$)							
DPB (octobre 2017)	-17,8	-20,2	-15,5	-14,2	-13,6	-12,5	-9,9
Énoncé économique de l'automne	-17,8	-19,9	-18,6	-17,3	-16,8	-13,9	-12,5
Différence	-	-0,3	3,1	3,1	3,2	1,4	2,6
Dettes fédérales (% du PIB)							
DPB (octobre 2017)	31,2	30,5	30,1	29,6	29,0	28,5	27,8
Énoncé économique de l'automne	31,2	30,5	30,2	29,9	29,5	29,1	28,5
Différence	-	0,0	-0,1	-0,3	-0,5	-0,6	-0,7

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Le DPB prévoit que les déficits enregistrés entre 2017-2018 et 2022-2023 seront, en moyenne, de 2,2 milliards de dollars inférieurs aux prévisions de l'Énoncé économique de l'automne.

Dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à réduire le ratio dette-PIB fédéral sur une période de cinq ans pour le ramener à 31,0 % (ou moins) en 2020-2021.

Compte tenu des perspectives économiques et financières du DPB, le gouvernement est en bonne voie de réaliser son objectif et dispose de la souplesse financière dont il a besoin dans son plan actuel. Dans le cadre du plan financier et du plan de dépenses actuels, nous prévoyons que le ratio dette-PIB fédéral sera de 29,0 % en 2020-2021, soit 2,0 points de pourcentage du PIB de moins que l'objectif à moyen terme du gouvernement.

Au-delà de 2020-2021, le DPB prévoit que le gouvernement disposera de la souplesse financière dont il aura besoin pour manœuvrer tout en maintenant la viabilité financière. Dans notre récent *Rapport sur la viabilité financière*¹⁶, nous avons prévu que le gouvernement fédéral pourrait de façon permanente augmenter ses dépenses ou réduire les impôts de 1,2 % du PIB (soit 24,5 milliards de dollars) sans compromettre la viabilité financière pendant les 75 prochaines années¹⁷.

Annexes

A : Perspectives économiques détaillées

% sauf indication contraire	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Croissance du PIB réel						
Octobre 2017	3,1	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7
Avril 2017	2,5	2,1	1,9	1,7	1,6	1,6
Croissance du PIB potentiel						
Octobre 2017	1,2	1,5	1,8	1,9	2,0	1,9
Avril 2017	1,2	1,5	1,8	1,9	1,9	1,8
Inflation du PIB						
Octobre 2017	2,4	1,8	2,0	2,0	2,1	2,1
Avril 2017	2,7	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0
Croissance du PIB nominal						
Octobre 2017	5,5	3,8	3,8	3,9	3,8	3,8
Avril 2017	5,3	4,1	3,9	3,7	3,6	3,6
PIB nominal (milliards de \$)						
Octobre 2017	2 140	2 221	2 306	2 395	2 486	2 580
Avril 2017*	2 138	2 226	2 313	2 399	2 487	2 577
Taux des bons du Trésor à 3 mois						
Octobre 2017	0,7	1,6	2,6	3,0	3,0	3,0
Avril 2017	0,5	1,1	2,4	2,9	2,9	3,0
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans						
Octobre 2017	1,8	2,7	3,3	3,8	3,9	4,0
Avril 2017	2,1	2,7	3,3	3,8	3,9	4,0
Taux de change (cents US / \$CAN)						
Octobre 2017	77,4	80,2	80,0	79,8	79,7	79,6
Avril 2017	76,0	75,9	75,9	76,2	76,4	76,7
Taux de chômage						
Octobre 2017	6,4	6,3	6,2	6,1	6,1	6,1
Avril 2017	6,6	6,5	6,3	6,2	6,2	6,2
Inflation de l'IPC						
Octobre 2017	1,5	1,7	2,0	2,1	2,1	2,1
Avril 2017	1,6	2,0	2,1	2,1	2,0	2,0
Croissance du PIB réel américain						
Octobre 2017	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8
Avril 2017	2,3	2,4	2,1	1,9	1,8	1,8
Prix du pétrole WTI (\$US)						
Octobre 2017	50	52	51	50	51	52
Avril 2017	53	54	53	53	54	55

Source : Directeur parlementaire du budget.

Note : *Les niveaux du PIB nominal d'avril ont été rajustés en fonction des révisions historiques.

B : Perspectives économiques du DPB et de l'Énoncé économique de l'automne

% sauf indication contraire	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Croissance du PIB réel						
DPB – octobre 2017	3,1	1,9	1,8	1,8	1,7	1,7
Énoncé économique de l'automne	3,1	2,1	1,6	1,7	1,7	1,8
Inflation du PIB						
DPB – octobre 2017	2,4	1,8	2,0	2,0	2,1	2,1
Énoncé économique de l'automne	2,4	1,8	1,8	2,0	1,9	1,9
Croissance du PIB nominal						
DPB – octobre 2017	5,5	3,8	3,8	3,9	3,8	3,8
Énoncé économique de l'automne	5,5	4,0	3,4	3,7	3,6	3,8
PIB nominal (milliards de \$)						
DPB – octobre 2017	2 140	2 221	2 306	2 395	2 486	2 580
Énoncé économique de l'automne	2 140	2 226	2 302	2 388	2 473	2 568
Taux des bons du Trésor à 3 mois						
DPB – octobre 2017	0,7	1,6	2,6	3,0	3,0	3,0
Énoncé économique de l'automne	0,8	1,5	2,0	2,3	2,5	2,7
Taux des obligations du gouvernement à 10 ans						
DPB – octobre 2017	1,8	2,7	3,3	3,8	3,9	4,0
Énoncé économique de l'automne	1,8	2,5	2,9	3,1	3,3	3,5
Taux de change (cents US / \$CAN)						
DPB – octobre 2017	77,4	80,2	80,0	79,8	79,7	79,6
Énoncé économique de l'automne	77,8	81,3	81,2	81,4	81,2	82,4
Taux de chômage						
DPB – octobre 2017	6,4	6,3	6,2	6,1	6,1	6,1
Énoncé économique de l'automne	6,5	6,3	6,3	6,4	6,3	6,1
Inflation de l'IPC						
DPB – octobre 2017	1,5	1,7	2,0	2,1	2,1	2,1
Énoncé économique de l'automne	1,6	1,9	1,9	1,9	1,9	2,0
Croissance du PIB réel américain						
DPB – octobre 2017	2,1	2,2	2,0	1,9	1,8	1,8
Énoncé économique de l'automne	2,2	2,3	1,9	1,9	1,9	1,9
Prix du pétrole WTI (\$US)						
DPB – octobre 2017	50	52	51	50	51	52
Énoncé économique de l'automne	50	53	54	56	59	62

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

C : Perspectives financières détaillées

G\$	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Impôts sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	143,7	150,8	161,1	169,3	176,6	184,3	192,4
Impôt sur le revenu des sociétés	42,2	44,0	43,8	44,4	46,4	48,6	50,7
Impôt sur le revenu des non-résidents	7,1	7,8	7,7	7,9	8,2	8,5	8,8
Impôt total sur le revenu	193,0	202,7	212,6	221,7	231,1	241,4	251,9
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	34,4	35,6	37,1	38,4	39,7	41,3	42,8
Droits de douane à l'importation	5,5	5,9	5,7	5,9	6,1	6,4	6,6
Autres taxes et droits d'accise	11,5	11,8	12,0	12,1	12,4	12,5	12,5
Total des taxes et droits d'accise	51,3	53,3	54,8	56,3	58,2	60,2	61,9
Cotisations d'AE	22,1	21,4	23,2	24,0	24,8	25,6	26,6
Autres revenus	27,1	30,8	32,5	33,1	34,9	36,0	37,4
Total des revenus budgétaires	293,5	308,2	323,2	335,1	349,1	363,2	377,8
Principaux transferts aux personnes							
Prestations aux aînés	48,2	50,4	53,4	56,5	59,9	63,3	66,9
Prestations d'AE	20,7	21,6	21,7	22,6	23,4	24,2	24,9
Prestations pour enfants	22,1	24,0	24,3	24,4	24,9	26,1	27,0
Total	90,9	96,0	99,4	103,5	108,1	113,6	118,8
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	36,1	37,2	38,3	39,7	41,5	43,0	44,7
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	13,3	13,7	14,2	14,6	15,0	15,5	15,9
Péréquation	18,0	18,3	18,7	19,4	20,3	21,1	21,9
Formule de financement des territoires	3,6	3,7	3,8	3,9	4,1	4,2	4,4
Fonds de la taxe sur l'essence	2,1	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,3	0,9	1,1	1,3	1,5	1,2
Autres arrangements fiscaux	-4,5	-4,8	-5,1	-5,4	-5,6	-5,9	-6,1
Total	68,7	70,5	72,8	75,6	78,8	81,8	84,4
Charges de programmes directes	127,6	138,0	138,9	139,0	141,7	143,9	146,1
Frais de la dette publique	24,1	24,0	27,5	31,2	34,0	36,5	38,5
Total des charges	311,3	328,4	338,6	349,3	362,6	375,8	387,7
Solde budgétaire	-17,8	-20,2	-15,5	-14,2	-13,6	-12,5	-9,9
Dette fédérale	631,9	652,1	667,5	681,7	695,3	707,8	717,7

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

D : Perspectives financières détaillées (% du PIB)

% du PIB	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Impôts sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,1	7,0	7,3	7,3	7,4	7,4	7,5
Impôt sur le revenu des sociétés	2,1	2,1	2,0	1,9	1,9	2,0	2,0
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,3	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Impôt total sur le revenu	9,5	9,5	9,6	9,6	9,7	9,7	9,8
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Droits de douane à l'importation	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Autres taxes et droits d'accise	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
Total des taxes et droits d'accise	2,5	2,5	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4
Cotisations d'AE	1,1	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres revenus	1,3	1,4	1,5	1,4	1,5	1,4	1,5
Total des revenus budgétaires	14,5	14,4	14,6	14,5	14,6	14,6	14,6
Principaux transferts aux personnes							
Prestations aux aînés	2,4	2,4	2,4	2,5	2,5	2,5	2,6
Prestations d'AE	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Prestations pour enfants	1,1	1,1	1,1	1,1	1,0	1,1	1,0
Total	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,6	4,6
Principaux transferts aux autres administrations							
Transfert canadien en matière de santé	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Péréquation	0,9	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
Formule de financement des territoires	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Fonds de la taxe sur l'essence	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0
Autres arrangements fiscaux	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Total	3,4	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3
Charges de programmes directes	6,3	6,4	6,3	6,0	5,9	5,8	5,7
Frais de la dette publique	1,2	1,1	1,2	1,4	1,4	1,5	1,5
Total des charges	15,4	15,3	15,2	15,2	15,1	15,1	15,0
Solde budgétaire	-0,9	-0,9	-0,7	-0,6	-0,6	-0,5	-0,4
Dette fédérale	31,2	30,5	30,1	29,6	29,0	28,5	27,8

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

E : Perspectives financières du DPB – octobre 2017 et avril 2017

G\$ (Octobre 2017 – Avril 2017)	2016- 2017	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	1,7	-1,0	-0,1	0,1	-0,4	-1,2
Impôt sur le revenu des sociétés	-2,4	2,9	2,1	0,1	-0,8	-1,2
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,1	0,5	0,2	0,1	0,1	0,1
Impôt total sur le revenu	-0,6	2,4	2,2	0,4	-1,0	-2,3
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	-0,4	0,5	0,5	0,4	0,5	0,5
Droits de douane à l'importation	0,0	0,6	0,3	0,2	0,2	0,3
Autres taxes et droits d'accise	0,1	0,0	0,2	0,2	0,3	0,4
Total des taxes et droits d'accise	-0,3	1,1	1,0	0,8	1,0	1,1
Cotisations d'AE	-1,0	-0,5	0,3	0,2	0,2	0,1
Autres revenus	-1,7	0,6	0,5	-0,3	0,2	-0,2
Total des revenus budgétaires	-3,6	3,6	4,0	1,1	0,3	-1,3
Principaux transferts aux personnes						
Prestations aux aînés	-0,1	-0,6	-0,7	-0,7	-0,7	-0,7
Prestations d'AE	-0,2	-0,5	-0,3	0,0	0,0	-0,2
Prestations pour enfants	0,0	0,7	1,1	1,4	1,7	2,1
Total	-0,2	-0,4	0,1	0,8	1,0	1,2
Principaux transferts aux autres administrations	0,1	0,3	0,9	1,1	1,3	1,5
Charges de programmes directes	-6,7	0,0	-2,3	-2,5	-2,0	-2,6
Frais de la dette publique	0,2	-0,7	-0,1	-0,3	-0,5	0,0
Total des charges	-6,6	-0,8	-1,4	-0,9	-0,2	0,1
Solde budgétaire	3,0	4,4	5,4	2,0	0,5	-1,3

Source : Directeur parlementaire du budget.

F : Effet sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent du PIB réel

G\$	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Impôts sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	-2,1	-2,3	-2,4	-2,5	-2,6
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Total des impôts sur le revenu	-2,4	-2,7	-2,9	-3,1	-3,2
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5
Cotisations d'assurance-emploi	0,1	1,2	1,2	1,2	1,3
Autres revenus	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3
Total des revenus budgétaires	-3,0	-2,2	-2,4	-2,6	-3,2
Principaux transferts aux particuliers					
Prestations aux aînés	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations d'assurance-emploi	0,9	0,9	1,0	1,0	1,0
Prestations pour enfants	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1
Principaux transferts aux autres administrations					
Transfert canadien en matière de santé	0,0	-0,1	-0,2	-0,4	-0,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres accords fiscaux	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	0,0	-0,2	-0,4	-0,6	-0,6
Charges de programmes directes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges de la dette publique	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des charges	0,9	0,9	0,7	0,5	0,5
Solde budgétaire	-3,9	-3,1	-3,1	-3,1	-3,2

Source : Directeur parlementaire du budget.

G : Effets sur les perspectives financières d'une diminution de un pour cent des prix du PIB

G\$	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Impôts sur le revenu					
Impôt sur le revenu des particuliers	-0,8	-1,7	-1,8	-1,9	-2,0
Impôt sur le revenu des sociétés	-0,1	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5
Impôt sur le revenu des non-résidents	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Total des impôts sur le revenu	-0,9	-2,0	-2,3	-2,4	-2,6
Taxes et droits d'accise					
Taxe sur les produits et services	-0,2	-0,4	-0,4	-0,4	-0,4
Droits de douane à l'importation	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Autres taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des taxes et droits d'accise	-0,2	-0,4	-0,4	-0,5	-0,5
Cotisations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3	-0,3
Autres revenus	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3
Total des revenus budgétaires	-1,4	-2,9	-3,2	-3,4	-3,6
Principaux transferts aux particuliers					
Prestations aux aînés	-0,1	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6
Prestations d'assurance-emploi	-0,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Prestations pour enfants	0,0	0,2	0,2	0,2	0,2
Total	-0,2	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6
Principaux transferts aux autres administrations					
Transfert canadien en matière de santé	0,0	0,0	-0,1	-0,3	-0,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	0,0	-0,1	-0,2	-0,2
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres accords fiscaux	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Total	0,0	0,0	-0,2	-0,4	-0,5
Charges de programmes directes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges de la dette publique	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2
Total des charges	-0,4	-0,3	-0,5	-0,7	-0,7
Solde budgétaire	-1,2	-2,4	-2,5	-2,5	-2,6

Source : Directeur parlementaire du budget.

H : Effets sur les perspectives financières d'une hausse de 100 points de base des taux d'intérêt

G\$	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022
Impôts sur le revenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Taxes et droits d'accise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations d'assurance-emploi	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres revenus	0,8	1,4	1,7	1,9	2,0
Total des revenus budgétaires	0,8	1,4	1,7	1,9	2,0
Principaux transferts aux particuliers	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Principaux transferts aux autres administrations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Charges de programmes directes	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2
Charges de la dette publique	2,1	3,5	4,1	4,4	4,7
Total des charges	1,0	2,3	2,9	3,2	3,4
Solde budgétaire	-0,1	-0,9	-1,2	-1,3	-1,4

Source : Directeur parlementaire du budget.

I : Perspectives financières du DPB et de l'Énoncé économique de l'automne

G\$ (DPB – Énoncé économique de l'automne)	2017- 2018	2018- 2019	2019- 2020	2020- 2021	2021- 2022	2022- 2023
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	-1,9	-0,2	0,9	1,8	2,0	2,9
Impôt sur le revenu des sociétés	-3,1	-3,4	-3,0	-2,0	-2,0	-1,3
Impôt sur le revenu des non-résidents	0,0	-0,1	-0,3	-0,2	-0,1	0,0
Impôt total sur le revenu	-4,9	-3,7	-2,3	-0,5	-0,2	1,6
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	-1,1	-0,5	-0,2	-0,1	0,1	0,1
Droits de douane à l'importation	0,8	0,5	0,6	0,7	0,9	0,9
Autres taxes et droits d'accise	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total des taxes et droits d'accise	-0,3	0,2	0,5	0,7	1,1	1,1
Cotisations d'AE	0,4	1,2	1,5	1,5	1,4	1,5
Autres revenus	2,3	2,3	2,1	2,0	1,3	2,4
Total des revenus budgétaires	-2,5	0,1	1,8	3,8	3,6	6,5
Principaux transferts aux personnes						
Prestations aux aînés	-0,5	-0,3	-0,2	0,0	0,0	0,0
Prestations d'AE	0,4	0,4	0,8	0,8	0,8	1,0
Prestations pour enfants	0,8	0,8	0,6	0,7	1,4	1,8
Total	0,6	0,9	1,2	1,4	2,2	2,8
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	0,0	-0,3	-0,6	-0,3	-0,3	-0,2
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Péréquation	0,0	-0,3	-0,4	-0,2	-0,2	-0,1
Formule de financement des territoires	0,0	0,0	0,1	0,2	0,1	0,2
Fonds de la taxe sur l'essence	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
Soins à domicile et services de santé mentale	0,0	-0,1	0,0	-0,1	0,0	0,0
Autres arrangements fiscaux	0,0	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Total	0,1	-0,8	-0,9	-0,4	-0,3	-0,1
Charges de programmes directes	-1,1	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2
Frais de la dette publique	-0,2	0,9	2,5	3,8	4,6	5,7
Total des charges	-0,7	-0,2	1,6	3,5	5,3	7,0
Solde budgétaire	-0,3	3,1	3,1	3,2	1,4	2,6
Dette fédérale	-0,7	-4,0	-7,1	-10,3	-11,7	-14,3

Sources : Finances Canada et directeur parlementaire du budget.

Notes

1. Ce rapport comprend des données valables jusqu'au 24 octobre 2017 inclusivement. Sauf avis contraire, tous les taux sont annuels.
2. Dans ses prévisions d'octobre 2017, le FMI prévoit une croissance de la production mondiale de 3,6 % en 2017 et de 3,7 % en 2018, soit 0,1 point de pourcentage de plus chaque année comparativement à ses prévisions d'avril 2017.
3. Selon le DPB, on n'a pas suffisamment d'information pour évaluer l'impact précis des changements prévus dans les politiques américaines sur l'économie canadienne. Nous continuons de supposer que l'évolution de la politique financière, quoique moins drastique que prévu, aura un impact neutre sur l'économie canadienne, car la politique commerciale appliquée par les États-Unis pourrait être compensée par des gains découlant d'une production américaine plus élevée.

L'hypothèse est que le PIB réel des États-Unis sera de 0,25 % plus élevé à la fin de 2018, soit la moitié de l'impact des nouvelles mesures financières anticipées que la Banque du Canada a évaluées dans son analyse de janvier 2017. Compte tenu de nos hypothèses concernant l'impact de ces mesures sur le PIB réel des États-Unis, nous estimons que le PIB réel du Canada sera de 0,1 % supérieur au cours de la même période. Il faut cependant savoir que, dans son *Rapport sur la politique monétaire* publié en juillet 2017, la Banque du Canada a supprimé l'impact des mesures financières anticipées dans les prévisions concernant le PIB réel des États-Unis.

4. Voir, par exemple, les estimations de la croissance potentielle ou à long terme du PIB réel selon le Congressional Budget Office, la Réserve fédérale et le Fonds monétaire international.
5. Dans nos perspectives économiques et financières d'avril 2017, nous supposons que la Banque du Canada maintiendrait son taux directeur à 0,5 % jusqu'au deuxième trimestre de 2018.
6. Voir la note 1 du tableau CANSIM 282-0226.
7. Pour une analyse détaillée de l'intégration des Autochtones hors réserve au marché du travail, voir la publication de Statistique Canada : M. Moyser, « Les Autochtones vivant hors réserve et le marché du travail : estimations de l'Enquête sur la population active, 2007-2015 », 2017. On peut consulter le document à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-588-x/71-588-x2017001-fra.pdf>.
8. En 2016, le taux d'emploi des femmes âgées autochtones était de 31,2 %, comparativement à 30,7 % chez leurs homologues non autochtones. Le taux d'emploi des hommes âgés autochtones était de 39,8 %, comparativement à 40,6 % chez leurs homologues non autochtones.

9. De 2017 à 2022, le PIB réel devrait augmenter, en moyenne, à un rythme annuel de 2,0 %, c'est-à-dire un peu plus (0,1 point de pourcentage) que ce que nous prévoyions en avril, et ce, en raison des révisions à la hausse de la croissance des dépenses de consommation et des investissements commerciaux.
10. Entre 2017 et 2022, la croissance du PIB potentiel devrait être d'environ 1,7 % par année, c'est-à-dire essentiellement ce qui a été prévu en avril. Cela dit, le niveau du PIB potentiel est de 0,3 % supérieur en 2022 à ce que nous avions prévu en avril en raison d'une plus grande accumulation de capitaux et de niveaux démographiques plus élevés.
11. Selon nos projections de base de la croissance du PIB nominal (4,1 % par année, en moyenne, entre 2017 et 2022), les intervalles de confiance de 30, 50 et 70 % indiqués à la figure 4 sont conformes à une croissance moyenne du PIB nominal de $\pm 0,4$, $\pm 0,7$ et $\pm 1,1$ point de pourcentage, respectivement.
12. À la manière de la Réserve fédérale (voir : D. Reifschneider et P. Tulip, février 2017, <https://doi.org/10.17016/FEDS.2017.020>), nous tenons compte des erreurs prévisionnelles antérieures des prévisionnistes externes (d'après l'enquête du ministère des Finances Canada sur les prévisionnistes du secteur privé) au cours des vingt-trois dernières années pour jalonner l'incertitude attachée à nos prévisions économiques concernant certains indicateurs clés.
13. Notre prévision des revenus de l'impôt des sociétés et des particuliers intègre l'annonce du gouvernement du 16 octobre 2017 de réduire le taux d'imposition des petites entreprises à 10 % au 1^{er} janvier 2018 et à 9 % au 1^{er} janvier 2019. Nous estimons que ces changements augmenteront les recettes fédérales de 45 millions de dollars en 2017-2018, puis les réduiront de 0,2 milliard de dollars en 2018-2019 et de 0,8 milliard de dollars par année en moyenne entre 2019-2020 et 2022-23.
14. Notre modèle de simulation stochastique intègre les données du DPB sur les sensibilités financières (pour la croissance du PIB réel, l'inflation du PIB et les taux d'intérêt) et produit des répartitions de résultats économiques et financiers axées sur les prévisions de base du DPB. La dispersion des résultats économiques et leurs corrélations sont fondées sur les erreurs prévisionnelles antérieures (sur différents horizons) tirées de l'enquête du ministère des Finances Canada sur les prévisionnistes du secteur privé de 1994 à 2016.
15. Rappelons que, dans le budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à rétablir l'équilibre budgétaire et à « [élaborer] un échéancier de rétablissement de l'équilibre budgétaire lorsque les prévisions de croissance suivront de manière durable une trajectoire plus élevée ». Le budget de 2017 ne comprend pas d'engagement à cet égard, non plus qu'il ne fixe d'échéancier.
16. Voir le site : http://www.pbo-dpb.gc.ca/fr/blog/news/FSR_October_2017.
17. Pour l'ensemble des gouvernements infranationaux, nous avons estimé que la politique budgétaire actuelle n'est pas tenable à long terme. Par ailleurs, nous estimons qu'il faudrait des augmentations d'impôt ou des réductions de dépenses permanentes de 0,9 % du PIB (18,7 milliards de dollars, en dollars actuels) pour garantir la viabilité financière de ces gouvernements.